

Comment cela fonctionne ?

Le stage est ouvert à tous les jeunes de 10 à 14 ans (2010-2006) qui souhaitent faire du sport !

Nous t'accueillons quelque soit ton niveau de pratique sportive.

L'accueil se fait tous les jours à partir de 09h00 et la journée se termine vers 16h30-17h (sauf cas exceptionnel).

La pause du midi est dédiée au repas, au temps calme ainsi qu'à des petits jeux extra-sportifs. Un temps libre est accordé aux enfants. N'oublie pas ton pique-nique !

Des éducateurs diplômés sont là pour t'encadrer tout au long du stage. Certaines initiations peuvent être assurées par des prestataires spécialistes. Les programmes peuvent être soumis à modification (météo, prestations...).

N'hésite pas à poser des questions...

Retrouve toutes les informations du Club sur

www.aspombegles-handball.fr



« ASPOM & Co »



« ASPOMBEGLES.HANDBALL »

VACANCES SPORTIVES A L'ASPOM BEGLES HANDBALL



Du 15 au 17 Juillet 2020

**24 places
seulement**

30 €



PROGRAMME DES VACANCES SPORTIVES

	MERCREDI 15	JEUDI 16	VENDREDI 17
De 10h à 12h	HAND A 4	HAND A 4	HAND A 4
	PIQUE-NIQUE (à apporter)	PIQUE-NIQUE (à apporter)	PIQUE-NIQUE (à apporter)
14h à 16h30	ULTIMATE	VTT* <small>*sous réserve de modification</small>	COURSE D'ORIENTATION

Participation obligatoire aux 3 jours

Inscriptions et renseignements :

Louis Pouthier

06 36 11 13 07

louis.pouthier1@gmail.com



Comment s'inscrire ?



Il faut rendre un dossier complet comportant :

- 1) L'autorisation parentale (ci-dessous)
- 2) Un certificat médical autorisant la pratique sportive ou une copie de ta licence fédérale dans n'importe quelle discipline sportive (sauf les licenciés de l'ASPOM HB)
- 3) S'acquitter du montant du stage de 30 € pour les 3 jours (chèque à l'ordre de **l'ASPOM Bègles handball**)

AUTORISATION PARENTALE (à remplir)

Je soussigné(é).....,

Autorise mon enfant,

Date de naissance,

À participer au stage du mercredi 15, jeudi 16 et vendredi 17 juillet à l'ASPOM Bègles et autorise les responsables du stage à mettre en œuvre les traitements y compris les interventions chirurgicales déclarées urgentes par le médecin.

Téléphone en cas d'urgence :

Mail :

Régime alimentaire particulier :

Fait à :

Signature précédé de « bon pour accord »